Action Résistance républicaine : non au retour des djihadistes en France ! Lettre à envoyer à vos députés et sénateurs

écrit par Christine Tasin | 25 novembre 2014

Comme le proposait Jean Théron la semaine dernière, les Français ne peuvent accepter de dépenser un centime, d'acheter un quignon de pain… pour les monstres qui sont partis égorger et violer au nom de l'islam.

Nous ne voulons plus d'eux. Non seulement il ne faut pas les empêcher de partir, au contraire, mais il ne faut pas les laisser revenir. Il appartient aux politiques de veiller à la sécurité de nos enfants.

Nous vous proposons donc d'écrire à vos députés et sénateurs afin de leur demander d'oeuvrer dans ce sens à l'Assemblée nationale et au Sénat.

Vous pouvez télécharger le modèle ici en pdf ou bien faire un copié-collé de la lettre proposée ci-dessous à adapter à votre situation.

Vous pouvez trouver vos députés ici et vos sénateurs là.

Liste des députés par région

: http://www.assemblee-nationale.fr/qui/xml/regions.asp?legislature=14

Christine Tasin

Monsieur le Député, monsieur le Sénateur,

Je me permets d'attirer votre attention sur les risques que fait courir à la France et aux Français le retour des djihadistes.

Quelle place peut-il y avoir dans notre pays pour les fanatiques de l'Etat islamique à l'heure où la commission d'enquête sur les crimes en Syrie mise en place par l'ONU vient de rendre son rapport ?

***L'état islamique commet des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité à grande échelle** :*

massacres de masse, massacres en raison de l'origine ethnique ou religieuse, notamment à l'encontre des Yésidies, tortures, décapitations, lapidations d'hommes, femmes, enfants, corps exposés sur des croix, têtes plantées sur les grilles des parcs, viols, mise en esclavage des femmes et des enfants, grossesses forcées, expulsions, conversions forcées à l'islam, destructions de sites religieux, impôts discriminatoires.

A quoi on peut ajouter pillages, fermeture des écoles, destruction de vestiges historique et leur perte irrémédiable…

Les fanatiques musulmans qui se sont enrôlés sous la bannière noire de l'EI sont des « criminels contre l'humanité » comparables aux SS de sinistre mémoire. Ils seraient plus d'un millier en provenance de France. Mais certains, plus d'une centaine, sont déjà revenus dans notre pays.

Ils n'y ont plus leur place, même pas en prison, on ne va pas nourrir des SS ! Ils doivent répondre de leurs crimes devant les autorités légales de Syrie et d'Irak.

Je compte sur vous, Monsieur le Député/Monsieur le Sénateur, pour agir en mon nom dans ce sens à l'Assemblée nationale/au Sénat et vous remercie à l'avance.

Veuillez agréer, monsieur le Député, monsieur le Sénateur, l’expression de mes salutations citoyennes.